



Collège Pierre de RONSARD
- UHaïj Les Roses



DOCUMENT A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL AVANT LE 22/09/22

Madame, Monsieur,

Le dispositif « devoirs faits » sera mis en place au sein du collège Ronsard à partir du 26 septembre 2022. Il a pour but d'accompagner les élèves pour faire leurs devoirs et développer leurs connaissances et compétences. Si vous êtes intéressé, vous pouvez inscrire votre enfant sur les créneaux indiqués ci-dessous. Il s'engagera dès lors pour tout le trimestre.

Vous pourrez être informé de ses absences via Pronote. En cas d'absence non justifiée, il sera d'abord puni puis exclu du dispositif si cela venait à se répéter.

Afin de se mettre en réussite dans le dispositif, il est primordial d'avoir toujours son matériel et d'apporter du travail à faire.

La direction.

NOM :

Prénom :

Classe :

	LUNDI	MARDI	JEUDI		VENDREDI
16h-17h				16h-17h	
17h-18h					